Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 18 Avril 1889 No. 26.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

FIN D'AVRIL.

Le printemps aux tièdes caresses
A dit sa première chanson,
Et les brises enchanteresses
L'ont répétée à l'unisson.

Et soudain cet hymne superbe,
Dans le bosquet silencieux,
Eveille depuis le brin d'herbe
Jusqu'au vieux chêne audacieux.

La sève alors monte, bouillonne;
Les bourgeons éclosent partout;
Tout verdit, tout chante, rayonne;
L'amour de Dieu plane sur tout.

Ce ne sont partout que murmures
Dans les arbres ou sur les eaux;
L'oiseau s'ebat dans les ramures,
L'étang chante dans les roseaux.

La nature entière frissonne
Sous les chauds baisers du printemps,
Et le doux Zéphyre en personne
Semble revenu pour longtemps.

L'on voit alors des hirondelles,
Gazouillant l'hymne du réveil,
Accourir en troupes fidèles
Au premier appel du soleil.

PENSEES.

—Etre effrayé jusqu'à l'imprudence, c'est une des formes de l'effroi.

—Là où le devoir est net, se poser des questions c'est déjà la défaite.

—L'ange gardien de la femme aimée, c'est la conscience de la femme qui aime.

—L'homme juste, l'honnête homme est celui qui mesure son droit à son devoir.

—L'homme est trop près de son tombeau pour travailler avec la seule perspective de sa propre vie.

—Nous ne sommes que des nains, et c'est pourquoi nous croyons faire de grandes choses et souffrir beaucoup.

—La fidélité est la vertu qui m'est le plus innée, dans l'amitié comme dans les convictions; et un homme qui sacrifie ce qu'il a cru ou ce qu'il a aimé, est pour moi l'objet d'une invincible répulsion.—LACORDAIRE.

UNE POLÉMIQUE.

Un des incidents les plus curieux auxquels le débat sur le bill des jésuites ait donné lieu a été la polémique qui s'est faite d'Ottawa à Winnipeg, entre le R. P. Drummond et le pasteur Roy. L'attaque était partie du Nord-Ouest, où le révérend Roy s'était lancé à fond de train contre les jésuites dans un discours des plus violents, pour ne pas dire davantage, et dont les journaux de là-bas publièrent des comptes-rendus. Il plut au R. P. Drummond de relever ce gant, d'une propreté douteuse, de riposter, du haut de la chaire de Saint-Patrice d'Ottawa, et de relancer même son adversaire dans les colonnes de la presse de Manitoba.

C'était ainsi une lutte d'un intérêt tout particulier, et ceux qui l'ont suivie, qui ont pu juger des coups portés et reçus, s'accordent généralement à reconnaître que l'homme des sociétés bibliques est loin d'avoir eu le dessus.

Les deux antagonistes se connaissent personnellement, le R. P. Drummond ayant habité Saint-Boniface pendant trois ans, et ayant alors rencontré le pasteur, qui faisait du chiniquisme par là. On sait que ce religieux est un Montréalais et qu'il appartient à une de nos meilleures familles. Il est âgé de quarante ans et compte parmi les sujets distingués de la société de Jésus. Quant à M. Roy, il est également connu à Montréal où il y a fait longtemps du prosélytisme pour sa secte avant d'aller exercer son industrie au Nord-Ouest. Il appartient à une famille canadienne-française, qui passa jadis au protestantisme, paraît-il, à la suite d'une querelle qu'elle avait eue avec son curé à propos d'une répartition pour la construction d'une église.

Le Père Drummond a expliqué que jusqu'au 12 juillet dernier, M. Roy ne s'était pas montré trop féroce à Winnipeg, mais la fête des orangistes et l'affaire du bill des jésuites passé à Québec lui fournit l'occasion de se mettre en évidence parmi les prédicants les plus exagérés, sinon parmi les plus habiles.

Comme la plupart de ses compères, le disciple de Chiniquy dénigre ses compatriotes en faisant semblant de déplorer ce qu'il appelle leur ignorance. Le Père Drummond l'a fortement tancé à ce sujet; il a montré ce que valait le patriotisme de ce National, qui traite ceux de sa race avec dédain après avoir abandonné leur foi. C'est en anglais que M. Roy représente ainsi les Canadiens-français comme de pauvres ignorants qui se laissent conduire comme un troupeau de bêtes de somme par leurs prêtres. Quant à lui, a dit le Père Drummond, sa science supérieure qui lui a montré la voie de la Réforme religieuse, ne va toujours pas jusqu'à le mettre en état de parler la langue anglaise parfaitement; son accent qui est très sensible, le trahit dans chacun de ses prêches et montre clairement que c'est de ses propres nationaux qu'il parle.

Pour amener l'uniformité de culte, le révérend considérerait l'uniformité de langage comme un excellent moyen. Il serait donc en faveur de l'*assimilation* anglo-américaine, comme M. Goldwin Smith. Il est également opposé, pour les mêmes raisons, à la Fédération Impériale, qu'il regarde, dit le Père Drummond, comme *une calamité aussi grande que celle du jésuitisme.*

M. Goldwin Smith a démontré, en effet, que le seul moyen d'assimiler les Canadiens-français, de leur faire perdre leur autonomie nationale et religieuse, c'était l'annexion, qui est l'antipode de la Fédération Impériale. Les chiniquistes sont tous annexionnistes et tiennent la Fédération dans la même estime que la société de Jésus.

Avis à M. McCarthy, qui est à la fois ennemi des jésuites et partisan de la Fédération. M. le pasteur Roy devra tâcher de le convertir à la politique annexionniste, à laquelle le *Mail* est déjà rallié.

Ils pourront rêver ensemble à la réalisation de leurs désirs, réalisation qui n'arrivera jamais, car l'uniformité de langage et la suppression du français, sont tout bonnement des utopies, a dit le R. P. Drummond.

Le révérend pose aussi en principe que les jésuites n'ont pas le droit d'avoir des propriétés. Il est vrai qu'ils font vœu de pauvreté individuellement, mais il faut toujours bien que l'ordre possède de quoi les nourrir et les vêtir. M. le pasteur ne prétend sans doute pas les priver du nécessaire, bien qu'il soutienne que leur doctrine soit plus mauvaise que la sienne.

A propos du prétendu sermon publié par le *Mail* et inventé par les voltairiens:

"Voilà vingt-six ans que je "suis jésuite, a dit le Père Drum- "mond, et je n'en ai jamais en- "tendu parler, Je suis entré "dans cette société sachant par- "faitement ce que je faisais, et "j'y suis resté. Je répudie, pour "ma part et pour mes confrères, "les sentiments de déloyauté "qu'on nous prête. Notre ordre "n'a pour but que de faire du "bien aux âmes de nos sembla- "bles, et il le fait publiquement, "non secrètement. Il est ridi- "cule de parler de société secrète "à ce sujet, comme l'a fait M. "Roy, dont la thèse roule en "grande partie là-dessus. Toute "l'affaire du bill de Québec se "résume en un mot: c'est sim- "plement une question de resti- "tution. Au reste, nous ne pré- "tendons pas être une société "d'anges: seulement, lorsqu'un "de nous commet une faute "grave, il est exclu de l'ordre."

"M. Roy a parlé aussi d'infail- "libilité au sujet du bref relatif "aux jésuites, comme s'il s'agis- "sait d'une bulle pontificale. "Dans le bref, le pape ne faisait "que constater que des accusa- "tions avaient été portées contre "les jésuites sans dire qu'elles "étaient fondées, et il réitère son "approbation de l'ordre après "avoir mentionné ces accusa- "tions."

M. Roy avait réchauffé, en effet, tout le réquisitoire anti-jésuitique, depuis Pascal jusqu'à nos jours, pour éclairer les populations du Nord-Ouest. Mais cela n'a rien d'étonnant de la part d'un homme qui, à l'occasion de la célébration orangiste du 12 juillet dernier, fit un sermon odieux sur le célibat des prêtres et la virginité des religieuses, allant jusqu'à parler de promiscuité déguisée. Le *Call*, de Winnipeg, publia alors une lettre indignée d'un *Catholique*, et M. Roy voulait insérer dans ce journal une réplique qui fut repoussée.

D'ailleurs, cet aimable pasteur en a dénoncé bien d'autres, depuis le Pape, qu'il a représenté comme dépensant une liste civile colossale, jusqu'aux Sulpiciens, qu'il a accusés d'avarice, lorsque ces prêtres zélés dépensent tous leurs revenus pour des œuvres religieuses et éducationnelles.

Relativement à la constitution des jésuites, a dit le R. P. Drummond, elle est semi-monarchique, semi-républicaine. Napoléon déclarait un jour qu'avec une constitution pareille il aurait gouverné le monde entier.

Dès le XVIe siècle, on les accusait *de se mêler de politique*; mais dès lors on répondit: "Si "la Société est attaquée et dé- "noncée aux princes, c'est peut- "être dû aux indiscrétions de "quelques-uns de ses membres; "et avec quinze mille membres, "est-il étonnant que quelques- "uns soient coupables d'indis- "crétion?" L'ordre fut dissous, cependant, dans la deuxième partie du XVIIe siècle, mais Clément XIV ne consentit à la chose que sous la pression exercée par les ennemis des jésuites. Il le regretta, et ses successeurs aussi, comme le prouve cette parole de Pie VII à Napoléon: "Voulez-vous que je meurs comme Clément XIV?"

Passant aux jésuites canadiens, le Père Drummond les a défendus chaleureusement des accusations de déloyauté portées contre eux par M. Roy et les annexionnistes.

"Ce sont presque tous des Ca- "nadiens de naissance, a-t-il dit, "et appartenant à de bonnes et "braves familles canadiennes. "L'annexionniste Goldwin Smith "les a traités de parasites. Je "rends le compliment à celui "qui, ayant exploité le jardin "littéraire des deux hémisphères, "en est présentement à essayer "de troubler notre belle Confé- "dération"

L'ami de M. Erastus Wiman et les autres personnages qui méditent le démembrement du Canada au profit de l'Union américaine ont eu ainsi leur part des remarques d'un religieux qui, pour appartenir à un ordre qu'on représente comme déloyal, n'en sait pas moins distinguer et dénoncer les ennemis de la Couronne britannique du Canada, qui se retrouvent parmi les ennemis même de notre race et de notre foi.—*La Minerve.*

ITALIE.

M. Crispi gouverne l'Italie, et l'Italie n'en est point fière.

Aussi, quand le ministre de l'agriculture est venu, au nom du roi, visiter les populations laborieuses de la Sicile, n'a-t-il rencontré, en guise d'accueil triomphal, qu'un vrai charivari. Sous ses regards, la triste misère étalait ses haillons, et les murmures inspirés par la faim portaient à ses oreilles, avec un accent toujours croissant:

"*Pane e lavoro*, du pain et du travail!"

"Et pourtant, les terres, écrit-on de Sicile, sont autant de jardins; les bras abondent; des produits, en un mot, il y en a trop. Mais vit-on avec du vin, vit-on avec du souffre, vit-on avec des fleurs, vit-on même avec des fruits?—Vendez-les.—Où donc? Hier l'or arrivait de France en échange de nos produits. Aujourd'hui, rien ne vient plus par la faute d'un homme. L'ambition de Crispi nous perd."

Pressés par la faim, des villages entiers émigrent, avec le curé et le syndic en tête. On voit partir non seulement les *bracciati*, les ouvriers, mais aussi les petits propriétaires... *Nos... relinquimus arva*... Ils abandonnent tout pour les climats de l'Amérique du Sud. Buenos-Ayres en compte déjà plus de cent mille.

Cette misère a ému pourtant le gouvernement. Il cherche du pain et du travail pour les ouvriers dans le pillage des *Œuvses pies*, sous le prétexte de les mieux administrer. C'est le brigand qui vient dire au propriétaire: "J'ai du génie, je le mets à vos pieds. Cédez-moi vos capitaux que vous administrez mal, je les gérerai mieux." On comprend les hésitations du propriétaire. Les administrateurs ecclésiastiques ont accru de dix millions pas an le patrimoine des Œuvres pies; et c'est un gouvernement, le plus pillard de l'Europe, qui prétend emporter d'assaut cette administration! Pour lui, plus de droits acquis, c'est la loi du plus fort. Le ministère Crispi en use largement.

Le triomphe de la force ne dure pas.

On a beau tenter tous les moyens pour ruiner le catholicisme, pour détacher du Pape les populations italiennes; les vrais Italiens, comme les autres peuples du monde, s'obstinent à voir dans Léon XIII un puissant souverain et à l'acclamer Roi. Témoin ces pétitions énergiques qui, comprimées par la violence gouvernementale, n'en font entendre qu'avec plus d'éclat la voix de la vraie Italie, réclamant pour le Saint-Siège l'indépendance et la liberté.

Témoin la fidélité de ce peuple romain qui laisse vides les urnes électorales, pour obéir au mot d'ordre du Vatican: *Ni électeurs, ni élus.*

Témoin l'explosion du sentiment religieux qui vient d'éclater à Milan, la ville la plus sectaire peut-être de la Péninsule. A une municipalité tracassière refusant de faire donner dans les écoles l'instruction chrétienne, les parents réunis ont répondu presque à l'unanimité:

"Catholiques, nous voulons que nos enfants soient élevés comme nous, et que comme nous ils vivent et meurent catholiques."

F. CLAUZEL, S.J.

LES SOUVERAINS D'EUROPE

La reine Victoria d'Angleterre aura 70 ans au mois de mai prochain. Elle occupe le trône depuis cinquante ans. Elle a une bonne santé; si elle atteint l'âge de son grand'père Georges III, elle tiendra le sceptre jusqu'en 1901. Si à cette époque, son fils, le prince de Galles, vit encore, il aura atteint l'âge de 60 ans.

Le nouvel empereur d'Allemagne, Guillaume, est âgé de 29 ans, et sa femme de 25. Il y a trois rois en plus de l'empereur en Allemagne: ce sont les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe.

Le roi des Belges, Léopold II, a 53 ans, il occupe le trône depuis 23 ans.

L'empereur d'Autriche, François-Joseph, a 58 ans. Son règne dure depuis 40 ans.

Le roi d'Italie, Humbert Ier, a 44 ans, et est roi depuis 10 ans.

L'empereur de Russie, Alexandre III, est âgé de 48 ans; il règne depuis 11 ans.

Le roi de Danemark, Christian IX, porte le fardeau de 70 années. Une de ses filles est la femme du czar de Russie, l'autre de l'héritier de la couronne d'Angleterre, et son fils est roi de Grèce.

Le roi de Suède et Norvège, Oscar II, entre dans sa 56e année et règne depuis 16 ans.

Le roi de Portugal, Louis Ier, âgé de 50 ans, est sur le trône depuis 27 ans.

Alphonse XIII, un bébé de deux ans, est sous la tutelle de sa mère qui gouverne à sa place le royaume d'Espagne.

Le roi de Grèce a 43 ans, et commença à régner à l'âge de 18 ans.

Le roi de Hollande ou des Pays-Bas, Guillaume III, est le plus vieux monarque de l'Europe; il a actuellement 71 ans, et le 17 du mois dernier, il a fêté l'anniversaire de son avénement au trône, lequel a eu lieu il y a 40 ans.

Le roi de Roumanie, Carolus Ier, 59 ans. Le roi de Serbie, Milan Ier, est un jeune homme qui compte 34 printemps.

Le prince régnant de Monténégro est Nicolas Ier, âgé de 47 ans.

Le président de la République Française, M. Sadi Carnot, n'a que 51 ans.

En Suisse, le plus haut dignitaire du gouvernement est le président du Conseil Fédéral. Son terme est d'une année, et son salaire est de $3,000 seulement.

Le Manitoba.

Jeudi, 18 Avril 1889.

LA POLITIQUE A OTTAWA.

L'hon. M. Chapleau sera probablement de retour de France avant la fin de la session. Ses amis l'attendent avec impatience et sont heureux d'apprendre sa guérison.

Les travaux de la session sont poussés avec toute la vigueur possible en vue d'une prorogation prochaine ; mais impossible de finir avant Pâques. Il y aura séance toute la semaine sainte, moins vendredi.

M. Roger Marion, député et maire de Saint-Boniface, est arrivé ici jeudi matin et est l'hôte de l'hon. M. LaRivière. M. Marion a reçu le plus chaleureux accueil de toute la députation française, sans distinction de parti.

Il y a dans les estimations budgétaires plusieurs sommes importantes pour travaux publics, à Manitoba et au Nord-Ouest ; entre autres, la construction d'une grande bâtisse pour recevoir les immigrants à Winnipeg.

Lundi matin, l'hon. M. Dewdney a reçu les hons MM. Girard, Sutherland et LaRivière, MM. Ross et Watson et M. Roger Marion, M.P.P., pour discuter le règlement des titres des anciens colons aux terres qu'ils possédaient avant l'entrée de Manitoba dans la confédération.

Vendredi, les hons MM. Girard et LaRivière, MM. Scarth, Ross et Daly, M.P., M. Roger Marion, M.P.P., M. Thos. H. Carman et autres, ont eu une entrevue avec Sir John A. Macdonald au sujet du chemin de fer Manitoba et Sud-Est, pour demander l'aide du gouvernement en faveur de la construction de ce chemin.

Le même jour, les hons MM. Girard, Clemow et LaRivière accompagnaient M. Alex. Mutchmore auprès de l'hon. M. Dewdney dans le but d'obtenir la même faveur pour le chemin de fer d'Emerson au Lac des Bois et d'Emerson au Portage-la-Prairie.

M. Samuel Stubbs, le candidat malheureux contre M White, a fait le dépôt de $1,000 exigé par le juge Street pour lui permettre de contester l'élection de M. R. White, député actuel de Cardwell. Une motion sera présentée pour fixer un jour pour le procès, qui n'aura pas lieu avant la fin de la session.

Les deux projets de chemin de fer de l'hon. M. LaRivière sont revenus du Sénat aux Communes, après avoir subi quelques amendements qui devront être ratifiés par les Communes. Ces deux bills sont renvoyés au comité des chemins de fer qui doit les examiner lundi matin. Il ne reste plus de doute sur leur adoption.

M. Roger Goulet, de Saint-Boniface, est à Ottawa en ce moment, où il prépare un rapport au gouvernement sur ses visites du Nord-Ouest et les réclamations des Métis qu'il a réglées dans le cours de l'année écoulée. Il n'y a pas, dans toute l'administration du gouvernement à Manitoba et au Nord-Ouest, un officier plus estimé que M. Goulet et qui possède à un plus haut dégré la confiance du gouvernement et du public.

M. Roger Marion descendra à Montréal jeudi après-midi pour passer les derniers jours de la semaine sainte dans cette grande ville. Avant de retourner à Manitoba, M. Marion ira à Québec, puis visitera L'Assomption et Saint-Jacques de l'Achigan où il espère retrouver un grand nombre de ses parents. Comme la plupart de vos lecteurs le savent, c'est la première fois que M. Marion, qui est né à Saint-Boniface, visite les provinces de l'Est.

Un journal d'Ottawa évalue les demandes qui ont été faites au gouvernement fédéral, par les députés des différentes parties de la Puissance, à la jolie somme de $80,000,000.

Il ne faut pas oublier que le revenu fédéral n'atteint pas le chiffre de $40,000,000, pour se faire une idée de l'exagération de toutes ces demandes et de l'embarras des ministres.

Ainsi on ne devra pas s'étonner s'il y a beaucoup de déçus.

LA NOTE JUSTE.

Nous sommes toujours heureux d'enregistrer les témoignages que nombre de nos confrères de la province de Québec se plaisent à donner en faveur de l'immigration canadienne-française à Manitoba.

C'est pourquoi nous avons lu avec plaisir les lignes suivantes que le *Journal de Québec* publiait la semaine dernière :

NOS ÉMIGRANTS DANS L'OUEST.

Les journaux annonçaient, ces jours derniers, qu'une colonie nombreuse de Canadiens-français s'était dirigée vers le Nord-Ouest pour s'y établir d'une façon permanente ; tous se proposent de se livrer à la culture.

Il est regrettable de voir des centaines de nos compatriotes quitter la province de Québec, mais, d'un autre côté, il vaut mieux encore voir les enfants de la province, gagner l'Ouest que de s'expatrier aux Etats-Unis pour s'empoisonner physiquement et moralement dans les manufactures

Ici ils demeurent sur le territoire canadien ; il ne tient qu'à eux de conserver les traditions nationales, sous notre régime qui est un régime de liberté pour toutes les croyances et pour toutes les races.

D'ailleurs, avec la facilité d'expansion de notre race, il y a une chose qui doit attirer notre attention, c'est que dans un avenir rapproché, sur toute la surface de la Puissance, nous aurons des groupes nombreux et influents dans la balance du gouvernement de notre pays.

Nous voudrions que tous, en province de Québec, comprissent que ce serait à l'avantage de toute la nationalité, si les Canadiens-français qui laissent la vieille province, venaient ici au lieu d'aller aux Etats-Unis. Nous voudrions, par conséquent, que personne ne s'efforçât de détourner le courant d'immigration de nos compatriotes dans Manitoba.

Nous aurions donc raison de qualifier de hors d'œuvre, c'est la moindre expression que nous puissions employer, l'action de certaines personnes qui font tout en leur possible pour paralyser les efforts de ceux qui se dévouent à l'œuvre de la colonisation Canadienne-française à Manitoba.

Il ne faut pas seulement songer au présent. Elargissons un peu les horizons. Soyons prévoyants. Sachons que si nous ne nous hâtons pas de prendre notre partie d'héritage, nous serons submergés par le flot toujours montant de l'immigration étrangère. Il y en a dans l'Est qui se sont effrayés parce qu'il nous est arrivé quelques centaines de colons venus de la plus vieille province de la confédération. Ah ! ceux-là devraient être ici, à cette époque de l'année, pour voir combien petit est le nombre des colons canadiens-français qui s'établissent au milieu de nous proportionnellement aux immigrants des autres nationalités.

C'est une question vitale que nous sommes à résoudre aujourd'hui, car, comme l'ont dit les voix les plus autorisées : en colonisant Manitoba, les Canadiens-français s'assurent dans la législature fédérale l'équilibre qu'ils y possèdent aujourd'hui, et qu'ils perdront nécessairement s'ils ne sont point en nombre dans Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

METIS A PARIS.

Des quatre Métis canadiens-français qui doivent partir samedi pour aller à l'exposition universelle de Paris, nous sommes heureux de constater qu'on a choisi des hommes qui, physiquement comme intellectuellement, sont capables de donner une idée avantageuse du type national qu'ils doivent exhiber.

Ces Messieurs sont M. Ambroise D. Lépine, qui porte magnifiquement ses cinquante années, M. Michel Dumas, qui a passé la quarantaine, M. Maxime Goulet qui compte plus de trente ans, et M. Jules Marion qui en a vingt. Ces Messieurs, d'âge si différent, sont tous les quatre de forte taille. Tous les quatre aussi ont fait quelques études au Collège de Saint-Boniface. S'il ne leur est pas donné de parler le français avec l'accent parisien, ils ont à l'article du langage des avantages que bien peu de Parisiens possèdent, quisqu'ils peuvent tous s'exprimer avec facilité en français, en anglais, en sauteux et en cris.

Les noms comme les sentiments de ces Messieurs sont si français que nous ne doutons pas qu'ils reçoivent un accueil très cordial dans la patrie de leurs ancêtres. L'occasion de faire un voyage en France leur a naturellement souri, et quoique trois d'entre eux soient pères de famille, ils renoncent pour quelques semaines aux joies du foyer domestique pour ajouter aux connaissances et à l'expérience déjà acquises celles qui résultent vraisemblablement d'un voyage comme celui qu'ils entreprennent.

Les curiosités qu'ils amènent avec eux vont sans doute étonner les Parisiens qui voudront bien se souvenir que c'est précisément pour leur faire plaisir qu'on a réuni avec difficulté des objets qui ne sont même plus en usage dans Manitoba.

Que l'on regarde bien ces charettes qui n'ont pas même un clou pour en lier les différentes parties ; que l'on examine bien ces carioles à chiens qui, elles aussi, sont vierges de toute alliance métallique, et l'on verra dans ces véhicules primitifs l'image de ceux avec lesquels nos missionnaires et les pionniers de notre civilisation ont traversé nos immenses plaines et nos forêts sans fin, même pendant les saisons les plus rigoureuses.

PETITE CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

LA SEMAINE SAINTE.

Cette semaine, l'Eglise célèbre dans l'univers entier la mort de Jésus-Christ fait homme. Les pécheurs endurcis se confessent, et les ennemis signent la paix. Des prédicateurs célèbres qui ont déjà rempli l'univers de leur renommée, se font entendre dans les capitales de l'Europe. A Notre-Dame, c'est le Père Monsabré, digne successeur de Lacordaire et autres orateurs, comme le catholicisme peut en former. A chaque nouveau sermon de Monsabré, les places sont retenues longtemps d'avance. Des hommes de toutes les nationalités viennent entendre sa voix éloquente. L'auteur des conférences du carême, du *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, de la *Défense de Châteaudun*, à un âge avancé, n'a rien perdu encore de sa vigueur : la fraîcheur du style, la dialectique puissante, font le délice des lettrés

Le Père Félix, connu surtout par ses conférences sur le progrès, soulève les esprits et les cœurs par sa parole magique. Si Paris, la mère de la pensée, la cité du bien et du mal, nourrit des scélérats dans son sein, elle donne aussi naissance à des justes dont la sainteté fait pencher la balance, et détourne le feu du ciel. Paris figure en tête dans les œuvres de charité. Le Canada, le pays le plus catholique du monde, possède, lui aussi, ses orateurs sacrés. Monseigneur Laflèche, mon ancien évêque, dont la sainteté, le profond savoir et la vigoureuse éloquence sont appréciés de tous, est encore dans la verdeur de son talent. Monseigneur Laflèche ne vise pas à l'effet. Son grand style est toujours naturel et coule de source comme un fleuve majestueux sur des rives enchantées. Il improvise continuellement. C'est un luxe rare qu'il doit à ses études continuelles, à son érudition.

Rome déploie, cette semaine, des magnificences à nulles autres pareilles. Le Souverain Pontife, assisté de sa cour, officiera dans Saint-Pierre, la cathédrale du monde catholique, où sont réunis les plus grands chefs-d'œuvre de l'antiquité, du moyen-âge et des temps modernes, en un mot, l'édition complète du génie humain. Louis Veuillot, un des plus grands, et peut-être le plus grand prosateur du 19e siècle, le champion infatigable et jamais terrassé du Saint Siège, doit sa conversion aux solennités de la semaine sainte. Qui peut lire sans émotion, dans *Rome et Lorette*, cette conversion remarquable du grand homme La statue de Louis Veuillot orne aujourd'hui Saint-Pierre. Cet écrivain nous fait connaître Rome en vrai catholique dans son livre, *Le Parfum de Rome*. Combien d'autres conversions, peut-être inconnues, mais célèbres, se sont opérées dans la Ville Eternelle ? Les fêtes de l'Eglise de Rome sont incomparables. Pénétrez dans les murs désolés d'une église protestante. Le ministre est à la tribune, lisant l'évangile ou l'épître du jour ; les congréganistes chantent l'hymne en chœur ......puis, c'est tout. Rien ne parle au cœur. Chez les catholiques, tout parle à la foi et à la piété. La comparaison est insoutenable. Nos institutions religieuses sont incontestablement supérieures. Lord Macaulay, protestant lui-même, le prouve à l'évidence, dans un écrit où la pourpre du style ne le cède qu'à la force du raisonnement. Les divers mystères que nous célébrons pieusement cette semaine, les premiers chrétiens les ont célébrés dans les catacombes, et jusqu'à la consommation des siècles, les fidèles chanteront le *Stabat Mater* le jeudi saint, visiteront les églises et mangeront l'Agneau sans tache. La Pâque, c'est la paix, c'est la colonne de feu guidant nos pas dans le désert de la vie, le pain des forts, la résurrection du Christ. Pâque couronne la semaine sainte, rassemble les parents et souvent les amis à la même table ; c'est encore le printemps, l'espérance : quels souvenirs ne rappelle-t-elle pas ?

Les chants de la passion sont des chefs-d'œuvre. La musique religieuse est la musique supérieure. Les lamentations de Jérémie sont restées dans la littérature le point culminant de l'enthousiasme, du lyrisme profond et religieux. "*L'enthousiasme habite aux bords du Jourdain*," a dit le poète en effet, où trouver des accents semblables ?

Ces cérémonies de la Semaine Sainte n'ont rien de comparable dans aucune religion. Quelle tristesse profonde dans l'église, à la mort de Jésus-Christ, mais à sa résurrection, quels *alleluias* glorieux. La vie succède à la mort ; le Christ vivant, sorti victorieux du tombeau, annonce au monde catholique son immortalité, la gloire, la grandeur et l'éternité de son nom. Une religion fondée par un tel maître, continuée par des successeurs infaillibles, toujours persécutés mais jamais vaincus est éternelle. "*Tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.*"

⁂

Les jeunes filles qui ont rêvé sur les pages poétiques d'*Atala* et du Dernier des *Abencérages*, apprendront avec plaisir qu'un homme de talent vient de faire sortir de l'oubli, la compagne dévouée du grand écrivain. Mes aimables lectrices apprendront en lisant cette étude, à aimer cette femme d'esprit, de jugement, douée d'un fin esprit d'observation.

Chateaubriand disait un jour de madame :

" Je ne sais s'il a jamais existé une intelligence plus fine que celle de ma femme : elle devine la pensée et la parole à naître sur le front ou sur les lèvres de la personne avec qui elle cause. La tromper en rien est impossible. D'un esprit soigneux et cultivé, écrivant de la manière la plus piquante, elle raconte à merveille."

D'ailleurs, en voulez-vous une preuve ? La page suivante est tirée des mémoires inédits de la vicomtesse de Chateaubriand :

" Madame de Coëlen, nous dit-elle, était ce qu'on appelle illuminée. Elle croyait à toutes les rêveries de Saint-Martin, et ne trouvait rien au-dessus de ses ouvrages. Il est vrai qu'elle n'en lisait guère d'autres, excepté la Bible qu'elle commentait à sa manière, qui était un peu celle des Juifs. Elle était, du reste, d'une complète ignorance ; mais avec tant d'esprit et une si grande habitude du monde que, dans la conversation, on ne pouvait s'en apercevoir : elle ne savait pas un mot d'orthographe, et cependant elle parlait sa langue avec une pureté et un choix d'expressions remarquables. Personne ne racontait comme elle : on croyait voir toutes les personnes qu'elle mettait en scène.

" Ses commentaires sur la Bible étaient semés de grec et de latin, dont elle ne savait pas un mot ; mais comme elle avait à cœur de prendre la traduction de cette étude en défaut, elle avait appelé à son aide un vieux Juif, qui lui expliquait le texte comme un rabbin et la volait de même. Ce Juif, appelé Noé, fut un jour arrêté pour avoir volé des perruques. Madame de Coëlen, furieuse de l'insulte faite à son maître, alla trouver M. Pasquier, alors préfet de police, et qu'elle détestait de vieille date. Elle lui fit une scène terrible. Elle soutint que Noé n'avait point volé les perruques, mais qu'il les avait achetées ; elle le prouva même en les payant et l'affaire n'eut d'autre suite qu'une rancune qu'elle garda à M. Pasquier, sur lequel, depuis, elle avait toujours quelque histoire à raconter."

Que dites-vous de ce tableau ? Il est enlevé.

J'ajouterais bien certains commentaires : je pourrais dire qu'elle rendit Chateaubriand aussi heureux qu'un poète peut l'être sur cette terre, où il ne vit pas ; mais j'ai déjà abusé de l'espace qui m'est réservé, je dois des excuses à mon complaisant rédacteur.

A la semaine prochaine, belles lectrices, et bon appétit à Pâques.

UBALD HÉLIO.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS.

AU MANITOBA.

Monsieur le Directeur,

J'arrive d'un voyage aux Etats-Unis, et depuis une dizaine de jours je n'ai pas pu vous écrire. Pendant ce voyage, j'ai trouvé occasion de parler de Manitoba à des Canadiens que j'ai rencontrés sur ma route, mais je ne crois pas qu'aucun de ceux-là aille grossir le noyau de nos colons. Je ne dis pas cela pour donner à entendre que leur position est enviable chez les Américains, oh non ! c'est tout le contraire : au moins, pour ceux que j'ai vus. Dans les différentes places où je me suis arrêté, je demandais : comment sont nos Canadiens par ici ? Oh ! ils sont pauvres, me répondait-on, et, à cause de cela, ils sont méprisés.

Dans la ville de Rochester où j'ai passé quelques jours, j'ai entendu répéter le même refrain : les Canadiens sont pauvres. Il y en a bien quelques-uns, par ci par là, qui font exception, mais je vous le dis, c'est l'exception. Dans cette grande ville de Rochester, il y a des richesses ; les millionnaires ne manquent pas, mais les richesses sont aux Américains et aux Allemands. Nos Canadiens tiennent généralement le bas du pavé, et ce sera leur sort pendant longtemps. Ah, que ceux qui travaillent pour détourner le courant d'émigration des Etats-Unis et pour le diriger vers le Manitoba font une œuvre patriotique ! Dans les villes de l'ouest, nos Canadiens sont noyés au milieu des Américains ; on ne les entends plus parler français ; leurs enfants ignorent complétement cette belle langue. Et leur religion, que d'accrocs elle reçoit ! Donc, travaillons pour activer l'émigration au Manitoba.

Durant mon séjour à Rochester, j'ai eu le plaisir de faire la connaissance d'une ancienne famille canadienne qui habite cette ville depuis l'année 1836. Le chef de cette famille est un vénérable vieillard âgé de 94 ans et qui possède encore la vigueur d'un homme de 60 ans. C'est M. Vital Rèche, né à Nicolet en l'année 1795. Ça été pour moi un bonheur et une fortune de faire sa connaissance. Il a été écolier à Nicolet du temps de Mgr Provencher. Vous pouvez vous imaginer si j'ai profité de son intéressante conversation pour prendre de nouvelles notes et pour me renseigner sur les premières années de celui dont je viens d'écrire la vie.

M. Vital Rèche est un beau grand vieillard à figure ouverte, au teint vermeil et qui ne porte pas même les rides de la vieillesse. En me faisant visiter sa maison, je remarquais qu'il montait les escaliers aussi vite que moi, ce qui n'est pas peu dire, et ce qui vous donne une idée de sa vigueur. A l'âge de 88 ans, il a fait le voyage d'Europe ; il a visité l'Allemagne, la Suisse, la Belgique et la France...... A 91 ans, il assistait à Québec aux fêtes cardinalices. Il espère vivre jusqu'à la fin de ce siècle. Il a deux fils établis dans la Basse Californie, qui sont arrières grands-pères. Je me propose de donner dans *L'Etendard* une assez longue biographie de ce bon vieux Canadien qui n'a jamais voulu parler d'autre langue que le français. Celui-là fait exception à la règle générale : il a réalisé une belle fortune et est resté bon chrétien.

La ville de Rochester est une des plus belles des Etats-Unis. Durant l'été, quand les beaux arbres qui bordent ses rues sont ornés de leur feuillage, toute la cité doit offrir un coup d'œil enchanteur. Les rues sont spacieuses, et, à l'exception des grandes rues de commerce, chaque résidence possède un parterre devant sa porte. La ville est traversée dans toute son étendue par une rivière qui tombe dans une chute sinon aussi large, du moins aussi haute que la chute de Niagara. Il y a là des édifices d'une hauteur prodigieuse ; je suis monté sur le toît d'une maison à onze étages et au dedans de laquelle il n'y a pas un escalier. Deux ascenseurs, sans cesse en mouvement, montent ou descendent les voyageurs avec une vitesse vertigineuse. Il faut être habitué à se faire charroyer de la sorte pour ne pas éprouver d'étourdissements ; pour moi, j'étais obligé de me fermer les yeux bien justes, et, malgré cela, j'avais des nausées. Si le feu éclatait dans le bas de cet édifice je ne sais pas comment feraient ceux qui sont en haut, sans escalier pour descendre. Je puis vous dire que je n'y remonterai plus.

Je viens d'écrire une longue correspondance au *Colonisateur*, sur l'émigration. Je vous dis au revoir.

G. DUGAS, Ptre.

SANTE DE MGR TACHE.

Monseigneur Taché continue à jouir de l'amélioration qui s'est faite à sa santé pendant son voyage de Montréal à Saint-Boniface.

Sa Grandeur a pu, aujourd'hui, consacrer les Saintes Huiles et on nous assure que cette longue cérémonie ne l'a pas trop fatiguée.

Correspondance.

MANITOBA AND ITS RESOURCES

ISSUED UNDER THE PATRONAGE OF THE MANITOBA GOVERNMENT.

Monsieur le Rédacteur,

Une espèce de brochure qui porte ce titre, vient de me tomber sous la main. Les renseignements paraissent assez exacts, mais sont incomplets. L'auteur fait une note sur chaque endroit important d'après lui. Winnipeg, Selkirk, Portage-la-Prairie et autres établissements anglais y ont leur boniment ; cependant, pas un mot des paroisses françaises. Saint-Boniface, Sainte-Anne, Saint-Norbert, etc., sont oubliés ou omis. Nous espérons que dans la prochaine édition, cette lacune disparaîtra, et, que les Canadiens y auront aussi leur place.

Les renseignements sont faciles à obtenir. Nos dévoués curés se feront un plaisir de les donner.

Votre obéissant serviteur,

UBALD HÉLIO.

LA RETRAITE.

La retraite qui a eu lieu à la cathédrale vient de finir.

Notre population si chrétienne a donné une preuve de plus combien elle savait apprécier les grâces qui abondent durant des jours comme ceux que nous venons de traverser.

Le Rév. Père Nolin a prêché tout spécialement la dévotion au Sacré Cœur de Jésus durant les derniers jours. Ses appels chaleureux et réitérés n'ont pas été entendus en vain, car l'on compte par centaines ceux qui se sont enrôlés dans la ligue du Cœur de Jésus. L'on peut voir par là, combien les exhortations du Rév. Père vont contribuer au développement de la dévotion au Sacré Cœur déjà si connue et si appréciée parmi nous.

Nouvelles Religieuses.

—Le *National*, de Plattsburg, prétend qu'il y a 40 000 Canadiens catholiques sur 53,520 dans le diocèse d'Ogdensburg ; au moins 27,000 sur 40,000 dans le diocèse de Burlington, 36,000 sur 70,000 dans le diocèse de Manchester, et 40,000 sur 71,000 dans celui de Portland.

—*L'Etendard* annonce que le Rév. Père Paradis, en ce moment à Rome, a été relevé de son interdiction et que le Saint Père lui a permis de dire la messe. Il a célébré sa première messe, depuis sept mois, le jour de la Saint-Joseph, le 9 mars, dans les catacombes, sur le tombeau de Sainte-Cécile.

—Mgr Duhamel est arrivé à Ottawa, le 9 au soir, par train spécial. Il a été reçu par plus de cent délégués et une trentaine de prêtres qui étaient allés à sa rencontre. Sur la route, le prélat a été l'objet de plusieurs ovations. A Montebello et à Papineauville on lui a présenté des adresses exprimant la joie et la satisfaction des citoyens de revoir leur pasteur bien-aimé.

Quand l'archevêque fut descendu du train, la foule se forma en procession et l'escorta jusqu'à la cathédrale.

—La consécration de la basilique de Sainte-Anne de Beaupré, aura lieu dans le mois de mai prochain, lors de la réunion, à Québec, de NN. SS. les évêques pour le conseil de l'instruction publique.

—A l'occasion du centenaire de l'inauguration de Washington comme premier président des Etats-Unis, à la fin du mois, le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, vient d'adresser une lettre pastorale au clergé de son diocèse, rappelant les services rendus par Washington à son pays, disant que tous les habitants de ce pays, sans distinction de croyance, sont tenus d'honorer sa mémoire, et ordonnant que le 30 avril courant un service spécial d'actions de grâces soit célébré dans toutes les églises du diocèse.

—On dit que la compagnie d'imprimerie du *Mail*, dans la cause de libelle intentée contre elle par les Jésuites, a retenu les services de M Bernay, le célèbre avocat de Paris, pour aider l'avocat canadien à préparer la défense. Les Jésuites ont retenu quatre avocats de renom du barreau de Montréal. Le *Mail*, entre autres moyens de défense, soulèvera la question de l'invalidité de l'incorporation des Jésuites. La rumeur que la cause serait réglée à l'amiable ne rencontre pas de faveur au *Mail* qui veut que la cause soit réglée par les cours de justice.

—Nos échanges nous disent qu'à Montréal, dimanche soir, le 7 courant, M. le Dr Desjardins a fait devant le cercle " Union Catholique " une conférence très élaborée sur la loyauté des Jésuites en Canada.

Dans l'auditoire, qui était très nombreux, on remarquait l'hon. M. LaRivière, M.P., M. l'abbé Pelletier, de Manitoba, etc. Invité à prendre la parole, le député de Provencher a dit l'œuvre des Jésuites au Manitoba. M. LaRivière a été très applaudi.

M. Alphonse Leclair annonça qu'il offrait la somme de $300 pour celui qui fera la meilleure histoire des Jésuites au Canada. Le concours sera déterminé par l'Union Catholique.

Choses et Autres.

—Le *Globe* dit que la population canadienne-française, dans la province d'Ontario, a augmenté, de 1861 à 1881, de deux cents pour cent, tandis que la population totale de cette dernière province n'a augmenté que de trente-sept pour cent. C'est ainsi que la langue française se propage d'autant dans la province d'Ontario. C'est sans doute cette augmentation de l'élément français qui a tant excité le fanatisme dans Ontario.

—La crise du travail paraît intense aux Etats-Unis. On affirme que dans l'ensemble de la République américaine, il n'y a pas moins de trois millions de personnes sans travail.

Nous ne saurions trop engager les partisans de l'annexion commerciale à méditer sur cette situation qui n'offre rien d'encourageant.

—Malgré toutes les instances de nos compatriotes des Etats-Unis, le major Mallet a été remplacé à la charge importante d'inspecteur des Indiens par un M. Jenkins.

Le major Mallet méritait un meilleur sort. Officier de premier ordre, ayant une grande expérience parmi les Indiens, d'une intégrité admirable, il avait tous les droits à rester en charge. Le président Harrison aurait pu se souvenir aussi que le major Mallet a été gravement blessé et a conquis son grade sur les champs de bataille pour la cause de l'Union.

—On annonce de Paris la mort de l'illustre centenaire, Michel Eugène Chevreul, arrivée le 9 courant. Ce célèbre chimiste français est né à Angers, le 31 août 1786. Il était fils d'un médecin distingué, et fit ses études à l'école centrale d'Angers. A 17 ans, il vint à Paris et fut chargé de la direction du fameux laboratoire de M. Vauquelin. En 1813, il fut nommé professeur au Lycée Charlemagne, officier de l'université et en 1824, professeur de chimie spéciale à la manufacture de tapis des Gobelin.

En 1826, il entra à la section de chimie de l'académie des sciences, et en 1830, il succéda à son maître, Vauquelin. Il a fait partie de la société royale de Londres.

En 1879, il fut admis à la retraite comme directeur du muséum, mais il conserva sa chaire de professeur d'histoire naturelle au muséum.

Il a laissé plusieurs travaux remarquables très utiles à l'industrie, qui servent de modèles à tous les chimistes, ainsi que des mémoires très intéressants et des articles d'un mérite inappréciable publiés dans les revues scientifiques.

—Les grandes nouvelles du jour :

La fuite du général Boulanger en Belgique ;

La lettre de Stanley, le grand explorateur de l'Afrique que l'on croyait perdu.

La situation à Samoa ; la révolte à Zanzibar ;

La mort du centenaire français, Chevreul ;

La discontinuation des travaux sur la canal de Panama ;

Le feu des prairies dans le Dakota et le Minnesota ;

L'agitation anti-jésuite ;

La chasse à Morrisson ;

La session à Ottawa.

—Retour des choses de ce monde : Le général Boulanger a été forcé de quitter la France au moment où le duc d'Aumale y rentrait. Le général a pris la route de Bruxelles moins de trois semaines après que le duc eût pris, à Bruxelles, la route de Paris.

—Il y a environ trois semaines, un cordonnier de Saint-Roch de Québec, nommé Cléophas Côté, partit avec sa famille pour aller chercher ailleurs le travail qu'il ne pouvait trouver à Québec. Malheureusement, il ne fut pas plus heureux à Montréal, et après y avoir laissé sa femme et ses enfants il passa aux Etats-Unis, dans l'espérance qu'il pourrait s'y procurer l'ouvrage que le sol natal lui refusait.

Là encore le désappointement l'attendait. Après avoir quémandé partout de l'emploi sans succès, le découragement s'empara de lui et il finit par mettre fin à ses jours en se pendant à un arbre. Ce tragique événement est arrivé vendredi dernier, à Winchester, Mass.

—Le gouvernement fédéral a accordé une allocation de $1,000 pour la publication du 6ème volume du *Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes.*

—Pourquoi appelle-t-on la demeure du président des Etats-Unis la Maison Blanche ? Lors de la guerre qui éclata entre l'Angleterre et les Etats-Unis, en 1812, au sujet de la liberté des mers, les Anglais s'emparèrent de la ville de Washington et y mirent le feu. La plupart des édifices furent détruits. La résidence du président solidement construite en pierre de taille résista, mais la fumée noircit tellement les murs qu'il fut impossible de leur faire reprendre leur aspect naturel.

On se décida alors à les peindre, et, sur l'avis de Jackson, le vainqueur des Anglais, on leur donna, en signe de réjouissance, une couleur d'un blanc éclatant.

Depuis, on a soigneusement gardé la tradition et, tous les dix ans, on badigeonne à nouveau la Maison Blanche.

INCENDIE DESASTREUX.

C'est avec un profond regret que nous avons appris l'épreuve que viennent de subir les missions de Mgr Grandin. A force de sacrifices, on avait réussi à construire sur la rivière Eturgeon (affluent de la Saskatchewan), à quelques milles en bas de Saint-Albert, un moulin dispendieux qui, non-seulement procurait la farine aux missions et au voisinage, mais qui aussi sciait et préparait les bois dont on avait besoin pour la construction.

Les incendies désastreux qui ravagent les pays du haut de la Saskatchewan ont pénétré jusqu'au moulin de la mission qui est devenu la proie des flammes. Le moulin, toutes les machines, les bois sciés et à scier, les blés et la farine, tout a été consumé, infligeant à la mission une perte dont nous ne connaissons pas le chiffre, mais qui doit être énorme. Sans le savoir, nous sommes portés à croire qu'il n'y avait pas d'assurance et que la perte est complète.

PERSONNEL.

Son honneur le lieut-gouverneur Royal est passé ici mardi revenant d'Ottawa et se rendant de suite à Régina.

M. Joseph St-Jean est revenu de Seattle et devra partir sous peu avec sa famille pour aller se fixer à Montréal.

M. D. Miller qui, depuis les sept dernières années, a été gérant de la Banque des Marchands, à Winnipeg, devra partir dans quelques jours pour aller prendre charge de la même banque à Toronto. M. Wickson qui a été l'assistant de M. Miller lui succède à Winnipeg.

M. Charles Lavoie, autrefois de Saint-Boniface, est arrivé ici ces jours derniers venant du Nord-Ouest où il a passé quelques années dans la Police Montée. M. Lavoie partira sous peu pour la province de Québec.

M. J. E. Paradis, avocat, est parti hier soir pour Saint-Hyacinthe, Qué.

MM. les abbés Fillion, de Saint-Jean-Baptiste, Bernier, du Lac des Chênes, Pelletier, de LaBroquerie, sont venus à l'archevêché cette semaine.

M. l'abbé Pelletier, curé de Saint Joseph, Man., est revenu vendredi de la province de Québec. Parmi les colons canadiens qui ont fait le voyage avec M. le curé se trouve un de ses frères venant de Saint-Roch des Aulnaies. M. Pelletier dit que nombre de cultivateurs doivent venir visiter notre province cet été.

Chronique Locale.

—Lundi, jour de fête légale, le conseil de ville ne siègera pas.

—La quête à la cathédrale demain se fera pour les Lieux Saints.

—M. James Colcleugh, de Selkirk, a été démis de ses fonctions de procureur de l'asile des aliénés.

—Depuis nombre d'années, les eaux de la Rivière Rouge n'ont été aussi basses qu'elles le sont actuellement.

—M. Gentès vient de recevoir un assortiment de chaussures. Ses magasins sont agrandis de beaucoup. Voir annonce.

—Nos bouchers sont à se préparer pour Pâques. M. Lauzon, pour sa part, a acheté 14 têtes de bétail qu'il a payées $1,325.

—Mardi dernier, un char du *Daily Pioneer Press* traversait le pont Saint-Boniface, trainé par des chevaux. C'est le premier char à passagers qui traverse notre pont.

—Lundi soir, à l'hôpital de Saint-Boniface, aura lieu, à 7 heures p.m., le tirage de la montre d'or sur laquelle il a été pris des billets pendant les deux derniers mois.

—Chez Anderson & Lemieux, 245 rue Principale, vous aurez pour 25 cts: 2 boîtes de tomates, 2 boîtes de pois, 2 boîtes de blé d'inde, 2 boîtes de fèves, 1 boîte de fraises, 1 boîte de framboises, 1 boîte de cerises, 1 boîte de groseilles. Tous ces effets garantis de première qualité.

—Plusieurs Manitobains, y compris l'honorable A. Everet, le comte de Sainville et T. Young, du lac Manitoba, sont partis pour un voyage au Cercle Arctique. Ils se rendront à la rivière McKenzie, ensuite à l'océan Arctique, ils feront ensuite environ 500 milles vers la partie la plus méridionale de l'Alaska, ensuite ils se rendront aux détroits de Behring, à Victoria, puis reviendront par le chemin de fer du Pacifique Canadien.

NAISSANCES.

PARISIEN.—En cette ville, le 29 mars dernier, Madame Solomon Parisien, un garçon.

MARION.—A Saint-Vital, le 13 courant, Madame François Marion, un garçon.

RITCHOT.—A Saint-Vital, le 16 courant, Madame Louis Ritchot, un garçon.

DECES.

DUCHARME.—En cette ville, le 14 courant, de mort subite, M. Nazaire Ducharme, à l'âge de 47 ans.

Le défunt laisse une femme et plusieurs enfants. Nos condoléances.

DUBREUIL.—A LaBroquerie, le 7 courant, de mort subite, Dame Angélique Mailloux, épouse de M. Louis Dubreuil, cultivateur.

Bonne chrétienne et bonne mère de famille, la défunte laisse un mari et sept enfants.

DROUIN.—A Sainte-Scholastique, Qué., le 8 courant, à l'âge de 38 ans et 7 mois, Dame Mathilde Lafrance, épouse de M. Firmin Drouin.

MCKENZIE.—A Terrebonne, Qué., le 10 avril, Wilfrid-Antoine-Chaboillez McKenzie, âgé de 35 ans, fils de feu Alexandre McKenzie, Ecr.

ACTE des LICENSES

POUR LA

Vente des Liqueurs, 1889.

Les demandes suivantes de license ont été faites et seront prises en considération par les commissaires pour le district No. 4. Mercredi, le 15ème jour de Mai prochain, à 2 heures p.m., au bureau du président, No. 393 rue Principale, Winnipeg :

H. Beauregard, Hôtel Beauregard, Saint-Boniface.
James McAnnany, Exhibition Hotel, Saint-Boniface.
Gabriel Arial, Hôtel Québec, Saint-Boniface.
Fidèle Mondor, Hôtel Saint-Boniface, Saint-Boniface.
N. Germain, magasin en gros, Saint-Boniface.
Isaac Rosin, Niverville Hotel, Niverville.

J. M. CLARKE,
Inspecteur en chef des Licenses.

1in 18.4.89

UNIVERSITE DE MANITOBA.

Avis est par les présentes donné que les examens de l'Université de Manitoba commenceront Lundi, le 13ème jour de Mai prochain, à 9 heures du matin, en la cité de Winnipeg. Les candidats devront, vingt jours avant les examens, donner au régistraire un avis de leur intention de se présenter aux examens. Ces avis devront être sur des blancs qui leur seront fournis par le régistraire sur demande. Les candidats devront aussi mentionner les matières sur lesquelles ils doivent passer leur examen. Dans le cas d'élèves appartenant à quelque collège affilié, ils devront faire contresigner leur avis par le principal ou supérieur du collège. Les honoraires doivent accompagner les applications.

T. A. BERNIER,
Régistraire.

Winnipeg, 25 mars 1889. 3ins 4.4.89

Municipalite de Saint-Norbert.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné :

1o. Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Norbert, a, par un règlement, passé en vertu de la Section 515 de "l'Acte Municipal de Manitoba, 1886, et ses amendements," adopté le rôle d'évaluation de 1888, pour être le rôle d'évaluation de 1889.

2o. Que le Conseil de la dite Municipalité de Saint-Norbert siégera en Cour de Révision, pour réviser le dit rôle d'évaluation, Lundi, le 3ième jour de Juin prochain, à 10 heures a.m., à la salle ordinaire du conseil, à la résidence de M. Pierre Delorme, à Saint-Norbert.

3. Que des plaintes contre le dit rôle d'évaluation seront reçues par le soussigné, jusqu'à la date de la dite Cour de Révision ; et telles plaintes seront entendues par la dite Cour de Révision.

Daté à Saint-Norbert, ce 30ième jour de Mars A.D. 1889.

G. T. LANDRY,
Sec.-Trésorier.

2ins 11.4.89



Municipalite de Saint-Boniface.

Le Rôle d'Evaluation de la municipalité de Saint-Boniface de 1888 a été adopté pour 1889.

Si vous croyez cette évaluation trop élevée ou autrement incorrecte, vous pouvez, par vous-même ou par votre agent, en donner avis par écrit au secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Boniface, dans les vingt-cinq jours après l'envoi de cet avis, et votre plainte sera entendue en conformité des statuts, par la Cour de Révision de la municipalité de Saint-Boniface, en la salle du conseil, le 20 Avril 1889.

E. R. LLOYD,
Evaluateur.

4ins 28 3 89

AGRICULTURE.

RENDRE LES HABITATIONS ATTRAYANTES.

Il vous est arrivé, amis lecteurs, de parcourir quelques-unes de nos campagnes durant les chaleurs des mois de juillet et d'août. Vous avez, sans doute, admiré la propreté, la bonne tenue de la maison du cultivateur, qui se dessine sur l'horizon, toute blanche, toute proprette. N'avez-vous pas été frappés, cependant, de la nudité du tableau ? la maison, ses dépendances, c'est tout ; pas un arbre pour encadrer le tableau, aucune verdure pour faire contraste avec la blancheur de la chaux. C'est un paysage qui manque de fraîcheur, qui est triste, monotone, et malheureusement que vous rencontrez presque à chaque maison que vous voyez.

On dirait que la plupart des cultivateurs ont horreur des arbres autour de leurs habitations, qu'ils n'ont aucun souci d'embellir les alentours d'une demeure qui doit leur être chère à tant de titres ; car qu'est-ce que la maison ? C'est le séjour du bonheur et de la paix, c'est le théâtre de toutes les joies pures, de tous les vrais plaisirs ; c'est le bien que les enfants doivent aimer par-dessus tout. Plus la maison sera belle, propre, attrayante, plus ses alentours seront agréables, plus elle aura d'attraits pour les jeunes intelligences qui s'y développent, moins les enfants seront tentés de s'éloigner d'une demeure qui est pour eux comme un paradis terrestre.

De beaux arbres sous lesquels on a joué dès nos premières années, sous lesquels on a cherché souvent une ombre bienfaisante ; un jardin rempli de fleurs embellissant et embaumant la demeure paternelle sont des souvenirs qui ne s'effacent pas.

Croyez-moi, cultivateurs, embellissez vos demeures, au moyen de plantations. Dans quelques semaines ce sera un temps favorable pour planter les arbres ; commencez dès ce printemps à en planter quelques-uns. Sachez rendre votre maison et les alentours aussi attrayants que possible à vos enfants, c'est un puissant moyen de les retenir longtemps auprès de vous.

BÉTAIL NE RAPPORTANT AUCUN PROFIT.

On croit quelquefois faire un mauvais marché en vendant à vil prix des animaux dont on a la certitude de ne réaliser par la suite aucun profit, soit pour le lait ou la viande : ce n'est certainement pas un mauvais calcul, car il vaudrait, dans ce cas, tout autant en disposer pour rien que de les nourrir sans espoir d'en obtenir aucun profit ; en les gardant ce serait se créer des dépenses que l'on pourrait éviter.

A l'égard de n'importe quel animal de la ferme, s'il est bon dans son espèce et pour le but que l'on désire atteindre ; si on lui donne les soins nécessaires et une nourriture suffisante et de bonne qualité, on peut être certain d'en tirer grand profit. Si l'on veut que l'agriculture soit payante, il est absolument nécessaire de n'élever sur la ferme que des animaux de choix, et de ne pas garder des animaux inférieurs qui ne rapportent aucun profit, mais qui au contraire sont une source de dépenses inutiles qu'il peut occasionner s'il n'est pas en état de profiter des soins qu'on lui donne.

A l'égard des vaches, tout particulièrement, il est très important de se rendre compte de leur rendement en lait. Une vache qui donne du lait inférieur en qualité, ou dont le rendement est très-faible ne doit pas être gardée. Cependant combien de cultivateurs gardent de ces vaches d'une année à l'autre, sans compter que la vache la plus profitable est celle qui donne le plus de lait comparativement à la quantité de nourriture qu'elle consomme, soit à l'étable, soit au paturage. Des millions de piastres sont perdues annuellement par les cultivateurs qui n'attachent aucune importance à se rendre compte du rendement en lait de chaque vache de leur troupeau. Le cultivateur n'ignore pas qu'une vache qui n'est bonne à rien, c'est-à-dire qui ne paye pas en lait ses frais de nourriture, mange tout autant qu'une bonne vache laitière. Si parfois les pertes que l'on éprouve en gardant de semblables animaux ne sont pas perceptibles, quoique réelles, c'est que les bonnes vaches laitières cachent les pertes que l'on éprouve par celles de qualité inférieure, quand on ne se rend pas compte du rendement en lait de chacune des vaches du troupeau : expérience qui devraient être faites le plus souvent possible sur la ferme.

L'ÉLEVAGE DES POULES SUR UNE GRANDE ÉCHELLE, EST-IL PROFITABLE ?

Suivant l'expérience que nous avons sur l'élevage des volailles, nous croyons qu'il plus profitable de ne garder qu'une petite quantité de volailles sur une ferme, parce que dans ce cas le peu de volailles que nous gardons peut recevoir les meilleurs soins et une plus grande surveillance de la part de la personne à laquelle on confie la garde du poulailler.

Ainsi dans une ferme où l'on a qu'un petit nombre de poules, les déchets de la table, qui offrent aux poules une nourriture variée, peuvent suffire au repas de chacune d'elles, tandis que si les poules étaient en nombre plus considérable, ces déchets ne suffiraient pas à les nourrir. Il en est de même à l'égard du terrain qui leur est réservé pour les tenir en liberté pendant l'été : si le nombre de poules n'est pas considérable, elles pourront trouver dans la terre une quantité d'insectes, de plantes, etc, suffisants à leur entretien ; tandis que si elles étaient en plus grand nombre, leur nourriture serait insuffisante. Il est reconnu par l'expérience que proportionnellement au nombre de poules, nous obtenons plus d'œufs que si le nombre en était plus considérable, parce qu'elles reçoivent un meilleur soin et une nourriture plus abondante.

D'ordinaire dans une ferme où l'on ne garde qu'un nombre limité de poules, la ménagère est satisfaite des profits qu'elle en obtient ; mais chaque fois qu'on a voulu faire l'élevage des poules sur une grande échelle, cette exploitation n'a été qu'une occasion de perte, parce que ce grand nombre de poules exige un surcroit de soins et qu'il faut donner à ces poules une nourriture supplémentaire, les déchets de la ferme ne suffisant pas à leur entretien.

NOURRITURE DONNÉE OUTRE MESURE AUX PORCS.

Les porcs étant voraces par instinct, il est du devoir de celui qui est chargé de leur distribuer la nourriture à chaque repas, de contrôler les habitudes naturelles de ces animaux lorsqu'elles sont opposées à leur bien-être. Ainsi la première précaution à prendre à l'égard des jeunes cochons, c'est de mesurer judicieusement la nourriture qu'on leur donne, de manière à ce qu'ils n'en aient pas autant qu'ils pourraient en manger. On ne donne de nourriture en abondance qu'aux cochons qui sont à l'engrais, et dans ces conditions un cochon mourrait par cet excès de nourriture, si on ne le tuait avant qu'il ait atteint un trop grand développement en graisse.

L'excès de nourriture donnée aux jeunes cochons, leur occasionne de nombreuses maladies. Des expériences récentes sur la nourriture à donner aux jeunes cochons, ont démontré qu'un cochon ayant atteint la pesanteur de quarante livres ne devrait consommer par jour que deux pintes de lait, et deux onces de nourriture solide, telle que du son, ou de l'avoine et du blé-d'inde moulus. Avec cette quantité de nourriture, augmentée graduellement, les cochons profitent bien, ne souffrant d'aucun des retards occasionnés par les maladies auxquelles sont sujets les cochons que l'on tient constamment dans la porcherie et qui reçoivent une trop grande quantité de nourriture à leurs repas.

Lorsqu'on sèvre les jeunes cochons, on doit se servir, pour y mettre leur nourriture, d'un auge peu profond dans lequel ils puissent manger lentement. Une pinte de lait avec deux onces de farine de blé-d'inde bouillie suffisent à la ration quotidienne d'un jeune cochon pendant la première semaine du sevrage, et puis on augmente graduellement la quantité de nourriture suivant qu'on le juge convenable, mais sans leur en donner à l'excès.

—*G. des Campagnes.*

Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

STATIONS	DÉPART.	ARRIVÉE.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24 01	4.55
Ignace	7 20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.00
Portage la Prairie	13 52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3 45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35 DÉ 5.50	DÉ 22.05 AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14.18	13.24
Dunmore	16.42	11,07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1 20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8 35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	.....	B .....
..Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10 DÉ 7.35	DÉ 19 51 AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14 15	12.45
Victoria	H 21.00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13 00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13,23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18,38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro†	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D† Winnipeg A	F12 50	15 35
11 20	14 27	......Morris	11 20	13 32
11 47	15 15	†..Rosenfeldt..	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar...Gretna	10 25	16 55
....	16 32	†...Morden	....	11 45
....	18 00	... Manitou	....	10 22
....	19 04	..Pilot Mound..	......	9 12
....	19 15	..Crystal City..	....	9 05
....	20 05	.. Cartwright ..	....	8 17
....	20 24	...Holmfield	....	7 54
....	20 48	...Killarney	....	7.22
....	21 42	AB Boissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. gén. du fret. — LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. — ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.
jno.18.12.84.

CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

HEURES DES CONVOIS

DEPUIS LE 9 AVRIL 1889.

Tous les jours excepté le dimanche.	Express No. 51 tous les jours.	Temps moyen du centre.	Milles.	Express No. 54 tous les jours.	Tous les jours ex'té. le dim.
		Stations.			p.m.
1.25pm	1.40pm	A...Winnipeg.. L.	..	9.10a	4.09
1.10pm	1.32pm	.Emb. du Portage.	..	9.20a	4.15
12.47pm	1.19pm	....St. Norbert....	9	9.37a	4 38
11.55am	12.47pm	....Ste. Agathe....	24	10.19a	5.36
11.24am	12.27pm	...Silver Plains...	33	10.45a	6.11
10.56am	12.08pm	........Morris......	40	11.05a	6.42
10.17am	11.55am	.St. Jean-Baptiste.	47	11.23a	7.07
9.40am	11.33am	......Letalher.....	56	11.45a	7.45
8.55am	11.00am	L..West-Lynne. A.	65	12.10p	8.30
8.40am	10.50am	L...Pembina.... A.	66	12.35p	8.45
	6.25am	..Winnipeg Junc..	..	8.50p	
	4.40pm	....Minneapolis...	..	6.35a	
	4.00pm	L....St. Paul.... A	..	7.05a	
	6.40pm	......Helena......	..	4.00p	
	3.40pm	..... Garrison.....	..	6.35p	
	1.05am	.... Spokane	..	9.55a	
	8.00am	..... Portland	..	7.00a	
	4.20am	......Tacoma......	..	6.45a	

p.m. 2.30		a.m. 8.00	.....St. Paul.....	a.m. 7.30	p.m. 3.00	p.m. 7.30
p.m. 10.30	a.m. 7.00	a.m. 9.30	.....Chicago.....	a.m. 9.00	p.m. 3.10	p.m. 8.15
p.m. 6.45	p.m. 10.15	a.m. 6.00	.....Detroit.....	p.m. 7.15	p.m. 10.45	a.m. 6.10
	a.m. 9.10	p.m. 9.05	.....Toronto.....	a.m. 9.10	.....	p.m. 9.05
	a.m. 7.00	p.m. 7.50	....New York....	a.m. 7.30	p.m. 8.50	p.m. 8.50
	a.m. 8.30	p.m. 3.00	.....Boston.....	a.m. 9.35	p.m. 10.50	p.m. 10 50
	a.m. 9.00	p m. 8.30	....Montréal....	p.m. 8.15	.....	a.m. 8.15

Chars Dortoirs palais et chars Réfectoires

A CHAQUE CONVOI.

J. M. GRAHAM, Gérant général. — H. SWINFORD, Agent général.

Chemin de Fer

NORTHERN PACIFIC.

Pembina, Grand Forks, Helena, Butte, et tous Les principaux endroits du Montana.

La Voie Transcontinentale Populaire

—ET AVEC—

CHARS REFECTOIRES.

Spokane Falls, Portland, Seattle, Victoria, C.B., tous les endroits dans Puget Sound et l'Alaska. Tous les endroits dans Ontario et Québec.

Convois Express tous les jours

AVEC CHARS DORTOIRS PALAIS

Et chars dortoirs pour les émigrants.

☞La seule voie ferrée se rendant au Parc National de Yellowstone. Pour plus d'informations, s'adresser à

CHAS. S. FEE,
Agent général des passagers et des billets.
jno 15.11.88. SAINT-PAUL, MINN

LE CHEMIN DE FER

Northern Pacific

— ET —

Manitoba.

La seule ligne qui fasse circuler tous les jours des chars

PULLMAN-DORTOIRS

— ET DES —

Chars - Réfectoires,

DE WINNIPEG AU SUD.

Billets directs vendus pour tous les points du Canada y compris la

Colombie-Britannique et les Etats-Unis.

RACCORDEMENT RÉGULIER A TOUTES LES GARES UNION.

Les bagages à destination d'endroit du Canada sont consignés directement, faisant ainsi éviter le trouble et les douanes. On obtient des billets pour la traverse de l'Océan et des cabines pour l'Angleterre et toute l'Europe.

TOUTES LES PRINCIPALES ET MEILLEURES LIGNES DE VAPEURS SONT REPRÉSENTÉES.

DES BILLETS D'EXCURSION A

La Côte du Pacifique,

—BONS POUR—

—SIX MOIS ET RETOUR,—

Sont aussi vendus.

Pour plus amples informations, adressez-vous ou écrivez aux agents de la compagnie.

H. J. BELCH,
Agent des billets de la cité, 285 rue Principale, Winnipeg.

HERBERT SWINFORD,
Agent général, 457 rue Principale.

J. M. GRAHAM,
Gérant général.